



FORMATION ACCESSIBLE

# Livret d'accueil

---

## Personnes en situation de handicap (PSH)

Un document simple pour connaître vos droits, demander une adaptation et savoir qui contacter.

---

## L'essentiel en 1 minute

**Vous pouvez nous parler de vos besoins à tout moment.** Avant l'inscription, avant la formation ou pendant la formation.

- Nous écoutons vos besoins.
- Nous cherchons avec vous des adaptations possibles.
- Nous partageons uniquement les informations utiles avec le formateur.
- Nous vérifions pendant la formation si les adaptations vous conviennent.

### Votre contact principal

RÉFÉRENTE HANDICAP

**Sarah BOISSINOT**

Référente handicap

06 37 40 95 12 • 09 77 73 64 22

1456 avenue de Colmar, 47000 Agen

231 rue Saint-Honoré, 75001 Paris

**Important** Vous n'êtes pas obligé de donner un diagnostic médical au formateur.

## Notre engagement

AXIUM EXPERTISE veut permettre à chaque membre du CSE de participer à ses formations dans de bonnes conditions.

Si vous êtes en situation de handicap, de façon temporaire ou permanente, nous pouvons :

- prendre en compte vos besoins ;
- étudier les adaptations possibles ;
- préparer la formation avec le formateur ;
- vous orienter vers un partenaire spécialisé si nécessaire.

**Une adaptation est personnalisée.** Elle dépend de vos besoins, de la formation et des moyens disponibles.

## Qu'est-ce qu'une situation de handicap ?

Une situation de handicap peut rendre certaines activités difficiles dans un environnement donné.

Elle peut concerner, par exemple :

- la mobilité ;
- la vue ou l'audition ;
- la lecture, l'écriture ou la compréhension ;
- la concentration, la mémoire ou la fatigue ;

- la santé physique ou psychique.

**À retenir** Le handicap peut être visible ou invisible. Il peut être permanent ou temporaire.

**Définition légale :** article L. 114 du Code de l'action sociale et des familles

## Comment demander une adaptation ?

### 1 Je signale mon besoin

Je contacte la référente handicap ou j'en parle au formateur. Je peux le faire au moment de l'inscription, avant la formation ou pendant la formation.

### 2 J'explique ce qui est difficile

Pendant un échange confidentiel, je décris mes besoins : fatigue, lecture, mobilité, audition, vision, concentration, etc.

### 3 Nous choisissons les adaptations

La référente handicap étudie avec moi les solutions possibles. Une synthèse peut m'être envoyée.

### 4 Les adaptations sont préparées

Le formateur reçoit seulement les informations nécessaires pour mettre en place les solutions prévues.

### 5 Nous faisons le point

Pendant la formation, nous vérifions si les adaptations fonctionnent. Elles peuvent être ajustées si besoin.

**Même sans justificatif** Vous pouvez nous parler de vos besoins. Un document officiel peut être demandé uniquement si cela est nécessaire pour étudier ou financer certaines adaptations.

## Quand nous contacter ?

### À l'inscription

pour préparer la formation le plus tôt possible.

### Avant la formation

si un besoin apparaît ou change.

### Pendant la formation

si une difficulté se présente ou si une adaptation doit être modifiée.

## Exemples d'adaptations possibles

### Pour lire et comprendre

- supports numériques transmis en avance ;
- documents en gros caractères ;
- contraste renforcé ;
- consignes reformulées à l'oral ;
- documents structurés pour un lecteur d'écran.

### Pour suivre la formation

- temps supplémentaire ;
- pauses plus fréquentes ou plus longues ;
- place adaptée dans la salle ;
- horaires ajustés lorsque cela est possible ;
- récapitulatif au début d'une nouvelle journée.

### Pour utiliser les outils

- utilisation d'un lecteur d'écran, d'une loupe ou d'un logiciel de dictée ;
- agrandissement de l'affichage ;
- sous-titres automatiques en visioconférence, si l'outil le permet ;
- interprète en langue des signes française, si cela est nécessaire et possible à organiser.

**Cette liste donne des exemples.** La solution est toujours discutée avec vous. Elle dépend du présentiel ou du distanciel, de la durée et des moyens disponibles.

## Vos supports de formation

Un espace personnel Digiforma est créé pour chaque participant.

Avec une connexion internet, vous pouvez y accéder depuis :

- un ordinateur ;
- un téléphone ;
- une tablette.

Les supports adaptés peuvent être déposés dans cet espace avant ou pendant la formation.

## Vos informations restent confidentielles

- La référente handicap garde vos échanges confidentiels.
- Le formateur reçoit seulement les consignes utiles à l'adaptation.
- Aucun diagnostic n'est transmis au formateur.

- Aucun document médical n'est transmis à une autre personne sans votre accord.
- La synthèse conservée dans le dossier de formation ne contient pas d'information médicale.

**Exemple** Le formateur peut savoir que vous avez besoin de pauses plus fréquentes. Il n'a pas besoin de connaître votre diagnostic.

## Documents pouvant être utiles

Selon la situation, un document peut aider à étudier une adaptation ou à solliciter un financement :

- RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ;
- PPS : projet personnalisé de scolarisation ;
- AAH : allocation aux adultes handicapés ;
- ALD : affection de longue durée ;
- autre document attestant d'un besoin particulier.

**Vous n'avez pas de document ?** Contactez quand même la référente handicap. Elle vous expliquera les possibilités et pourra vous orienter.

## Accessibilité du lieu

Les informations utiles sont communiquées avant chaque session ou sur demande :

- accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- stationnement ;
- déplacements dans le lieu ;
- conditions particulières d'accès.

## Contacts utiles

|                             |                                                                                                                                                             |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>RÉFÉRENTE HANDICAP</b>   | <b>Sarah BOISSINOT</b><br>Référente handicap<br>06 37 40 95 12 • 09 77 73 64 22<br>1456 avenue de Colmar, 47000 Agen<br>231 rue Saint-Honoré, 75001 Paris   |
| <b>RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE</b> | <b>Nicolas BONNAND</b><br>Référent pédagogique<br>07 85 74 35 20 • 09 77 73 64 22<br>1456 avenue de Colmar, 47000 Agen<br>231 rue Saint-Honoré, 75001 Paris |

**Besoin d'aide ?** Appelez-nous. Nous chercherons avec vous la solution la plus adaptée.

**À bientôt pour votre formation !**